



Assemblée générale

Distr. limitée
24 septembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Sixième Commission

Organisation des travaux

Note du Secrétariat

1. Compte tenu des résolutions 1898 (XVIII) et [32/71](#) de l'Assemblée générale, datées respectivement du 11 novembre 1963 et du 9 décembre 1977, et de l'alinéa b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée, et afin de faciliter l'organisation des travaux de la Sixième Commission, le Secrétariat tient à porter à l'attention de cette dernière les informations suivantes.

Questions renvoyées à la Sixième Commission

2. À sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2019, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer 26 questions à la Sixième Commission. La liste de ces questions, qui s'articule autour des rubriques correspondant aux priorités de l'Organisation, figure dans une note du Secrétariat sur les points de l'ordre du jour renvoyés à la Sixième Commission, qui a été distribuée comme document de la Commission ([A/C.6/74/1](#)).

Documentation relative aux questions renvoyées à la Sixième Commission

3. On trouvera dans le tableau ci-après une liste des documents de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale qui portent sur les questions renvoyées à la Sixième Commission. Il s'agit de rapports de commissions et de comités et de rapports que le Secrétaire général devra présenter en application de résolutions ou de décisions adoptées par l'Assemblée à des sessions antérieures, ainsi que de documents ayant été distribués au titre des points de l'ordre du jour renvoyés à la Commission¹ à la demande d'États Membres. Les représentants des délégations sont aussi invités à consulter le site Web de la Commission².

¹ Le numéro qui figure entre crochets après l'intitulé de chaque question est celui du point de l'ordre du jour de la soixante-quatorzième session correspondant. La liste de documents a été établie sur la base des renseignements disponibles au 24 septembre 2019.

² www.un.org/fr/ga/sixth/index.shtml.



	<i>Date de publication prévue</i>
Élection des bureaux des grandes commissions [5]	Pas de documentation préliminaire
Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite [75]	
Rapport du Secrétaire général (A/74/83)	Paru
Rapport du Secrétaire général (A/74/156)	Paru
Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies [76]	
Rapport du Secrétaire général (A/74/142)	Paru
Rapport du Secrétaire général (A/74/145)	Paru
Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquante-deuxième session [77]	
Rapport de la Commission (A/74/17)	Paru
Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international [78]	
Rapport du Secrétaire général (A/74/ __)	Mi-octobre
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante et onzième session [79]	
Rapport de la Commission (A/74/10)	Paru
Protection diplomatique [80]	
Rapport du Secrétaire général (A/74/143)	Paru
Examen des questions de la prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses et de la répartition des pertes consécutives à de tels dommages [81]	
Rapport du Secrétaire général (A/74/131 et Add.1)	Paru
Rapport du Secrétaire général (A/74/132)	Paru
Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [82]	
Rapport du Comité spécial (A/74/33)	Paru
Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre des dispositions de la Charte des Nations Unies relatives à l'assistance aux États tiers touchés par l'application de sanctions (A/74/152)	Paru
Rapport du Secrétaire général sur le Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies et le Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité (A/74/194)	Paru
L'état de droit aux niveaux national et international [83]	
Rapport du Secrétaire général sur le renforcement et la coordination de l'action des Nations Unies dans le domaine de l'état de droit (A/74/139)	Paru

Portée et application du principe de compétence universelle [84]	
Rapport du Secrétaire général (A/74/144)	Paru
Le droit des aquifères transfrontières [85]	Pas de documentation préliminaire
Mesures visant à éliminer le terrorisme international [109]	
Rapport du Secrétaire général (A/74/151)	Paru
Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [121]	
(Adoption d'un programme de travail provisoire pour la soixante-quatorzième session) (résolution 58/316)	Pas de documentation préliminaire
Planification des programmes [136]	
Résolutions 58/269 , 62/224 , 63/247 , 64/229 , 65/244 , 66/8 , 66/294 , 67/236 , 69/17 , 70/8 , 71/6 , 72/9 et 73/269 de l'Assemblée générale	Parues
Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [146]	
Rapport du Secrétaire général (A/74/172)	Paru
Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services d'Ombudsman et de médiation des Nations Unies (A/74/171)	Paru
Rapport du Conseil de justice interne (A/74/169)	Paru
Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [165]	
Rapport du Comité (A/74/26)	Fin octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique [166]	
Lettre datée du 2 mai 2011, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan et de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/66/141) (voir décisions 66/527 , 67/525 , 68/528 , 69/527 , 70/523 , 71/524 , 72/523 et 73/534)	Parue
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiatique [167]	
Lettre datée du 30 avril 2015, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Arménie, du Bélarus, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan et du Kirghizistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/70/141) (voir décisions 70/524 , 71/525 , 72/524 et 73/535)	Parue
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties [168]	
Lettre datée du 10 juillet 2015, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'El Salvador auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/70/142) (voir décisions 70/525 , 71/526 , 72/525 et 73/536)	Parue
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides [169]	

Note verbale datée du 11 août 2017, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies ([A/72/194](#)) (voir décisions 72/526 et 73/537) Parue

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds pour l'environnement mondial [170]

Note verbale datée du 12 août 2017, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies ([A/72/195](#)) (voir décisions 72/527 et 73/538) Parue

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Groupe g7+ [171]

Lettre datée du 16 juillet 2019, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Sierra Leone auprès de l'Organisation des Nations Unies ([A/74/214](#)) Parue

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation internationale des employeurs [172]

Lettre datée du 16 août 2019, adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Allemagne, de la France et de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies ([A/74/291](#)) Parue

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Confédération syndicale internationale [173]

Lettre datée du 16 août 2019, adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Allemagne, de la France et de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies ([A/74/292](#)) Parue

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie [174]

Lettre datée du 16 août 2019, adressée au Secrétaire général par les représentants des pays suivants auprès de l'Organisation des Nations Unies : Chine, Cambodge, Kirghizistan, Mongolie, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, Singapour et Viet Nam ([A/74/293](#)) Parue

Date d'achèvement des travaux de la Commission, ordre et dates approximatives de l'examen des questions

4. L'alinéa b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale dispose ce qui suit :

Chacune des grandes commissions, eu égard à la date fixée par l'Assemblée générale, sur recommandation du Bureau, pour la clôture de la session, décide de l'ordre de priorité des questions qui lui sont renvoyées et tient les réunions nécessaires pour achever l'examen de ces questions. Elle adopte, au début de la session, un programme de travail indiquant, si possible, la date retenue comme objectif pour l'achèvement de ses travaux, les dates approximatives de l'examen des questions et le nombre de séances à consacrer à chacune d'elles.

5. À sa 62^e séance plénière, le 20 décembre 2018, conformément à sa résolution [58/316](#) relative aux nouvelles mesures pour la revitalisation de ses travaux et sur la

recommandation de la Sixième Commission, l'Assemblée générale a adopté la décision 73/532, dans laquelle figure le programme de travail provisoire de la Commission pour la soixante-quatorzième session de l'Assemblée.

6. À sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2019, sur la recommandation du Bureau (A/74/250, par. 22), l'Assemblée générale a fixé au 20 novembre 2019 la date d'achèvement des travaux de la Sixième Commission. Le Bureau de la Commission a examiné le programme de travail provisoire figurant dans la décision 73/532 et pris en considération les nouvelles questions renvoyées à la Commission par l'Assemblée ainsi que la charge de travail attendue à la présente session.

	<i>Dates d'examen approximatives</i>
Sixième Commission (organisation des travaux)	7 octobre
Mesures visant à éliminer le terrorisme international [109]	7 et 8 octobre
Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies [76]	9 et 10 octobre
L'état de droit aux niveaux national et international [83]	10 et 11 octobre
Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite [75]	11 octobre
Protection diplomatique [80]	11 octobre
Portée et application du principe de compétence universelle [84]	14 et 15 octobre
Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [146]	15 octobre
Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [82]	17 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique [166]	18 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiatique [167]	18 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties [168]	18 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides [169]	18 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds pour l'environnement mondial [170]	18 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Groupe g7+ [171]	18 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation internationale des employeurs [172]	18 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Confédération syndicale internationale [173]	18 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie [174]	18 octobre
Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquante-deuxième session [77]	21 octobre

	<i>Dates d'examen approximatives</i>
Examen des questions de la prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses et de la répartition des pertes consécutives à de tels dommages [81]	22 octobre
Le droit des aquifères transfrontières [85]	22 octobre
Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international [78]	25 octobre
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante et onzième session [79]	Du 28 octobre au 1 ^{er} novembre et les 5 et 6 novembre
Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [165]	11 novembre
Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [121]	12 novembre
Planification des programmes [136]	20 novembre
Élection des bureaux des grandes commissions [5]	20 novembre
En réserve	24 octobre et 7 novembre

Création de groupes de travail et tenue de consultations

7. Au sujet du point 75 de l'ordre du jour, intitulé « Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite », l'Assemblée générale a, dans sa résolution [71/133](#), décidé de poursuivre à sa soixante-quatorzième session, dans le cadre d'un groupe de travail de la Sixième Commission, l'examen de la question d'une convention sur la responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite en vue de prendre une décision ou toute autre mesure appropriée sur la base des articles sur la responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite. Il a été proposé de tenir deux séances à cet effet, les 14 et 18 octobre.

8. À propos du point 80 de l'ordre du jour, intitulé « Protection diplomatique », l'Assemblée générale a, dans sa résolution [71/142](#), décidé de poursuivre à sa soixante-quatorzième session, dans le cadre d'un groupe de travail de la Sixième Commission et à la lumière des observations écrites des gouvernements et des opinions exprimées lors des débats tenus à ses soixante-deuxième, soixante-cinquième et soixante-huitième sessions, l'examen de la question d'une convention sur la protection diplomatique, ou toute autre mesure appropriée, sur la base des articles sur la protection diplomatique, et de constater également toute divergence d'opinions sur les articles. Il a été proposé de tenir deux séances à cet effet, les 15 et 22 octobre.

9. En ce qui concerne le point 84 de l'ordre du jour, intitulé « Portée et application du principe de compétence universelle », l'Assemblée générale a, dans sa résolution [73/208](#), décidé que la Sixième Commission continuerait d'examiner la question, sans préjudice de l'examen de ce sujet et de questions connexes dans d'autres instances des Nations Unies, et à cette fin a décidé de créer, à sa soixante-quatorzième session, un groupe de travail de la Sixième Commission pour poursuivre l'examen approfondi de la portée et de l'application de la compétence universelle. Il a été proposé de tenir deux séances à cet effet, les 16 et 23 octobre.

10. S'agissant du point 109 de l'ordre du jour, intitulé « Mesures visant à éliminer le terrorisme international », l'Assemblée générale a, dans sa résolution [73/211](#),

décidé de recommander à la Sixième Commission de créer, à sa soixante-quatorzième session, un groupe de travail chargé d'achever l'élaboration du projet de convention générale sur le terrorisme international et l'examen de la question, inscrite à son ordre du jour par la résolution 54/110, de la convocation, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, d'une conférence de haut niveau. Il a été proposé de tenir trois séances à cet effet, les 21 et 25 octobre et 6 novembre.

11. La date de l'examen des rapports des groupes de travail en séance plénière a été fixée au 11 novembre. De plus, il a été proposé de tenir des consultations sur le point 146 de l'ordre du jour, intitulé « Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies », le 17 octobre.

12. Les services de conférence mis à la disposition de la Sixième Commission étant limités (voir par. 14 ci-dessous), les éventuelles réunions des groupes de travail et consultations devront avoir lieu dans le cadre des séances de la Commission.

Date limite de présentation des projets de résolution ayant des incidences financières

13. Aux termes de l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, « aucune commission ne recommande à l'Assemblée générale, pour approbation, de résolution impliquant des dépenses sans que cette résolution soit accompagnée d'une prévision des dépenses établie par le Secrétaire général ». Il est donc impératif que la Sixième Commission prévoie suffisamment de temps pour permettre au Secrétariat d'établir les prévisions de dépenses, et au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à la Cinquième Commission d'examiner ces prévisions. La date d'achèvement des travaux de la Sixième Commission ayant été fixée au 20 novembre (voir par. 6 ci-dessus), les projets de résolution ayant des incidences financières devront être présentés à la Cinquième Commission au plus tard le 6 novembre, sauf lorsqu'ils concernent des questions qui seront examinées après cette date. À cet égard, les délégations devraient garder à l'esprit que, dans la plupart des cas, le Secrétaire général a besoin de plus de 48 heures pour examiner les incidences des projets de résolution sur le budget-programme.

Ressources de conférence disponibles

14. Les installations de conférence disponibles devraient permettre à la Commission de tenir au maximum 10 séances plénières par semaine. Les séances du matin auront lieu de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi, de 15 heures à 18 heures.

15. Afin de ne pas compliquer l'organisation des services de conférence pour les réunions des groupes régionaux de la Commission, il est conseillé d'adresser toutes les demandes concernant ces réunions à la Section de la gestion des réunions du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences par l'intermédiaire du Secrétaire de la Commission.